

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Ste-Cécile tenue le 19 mars 2018 à 19h00.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Dominique Beauchemin, parent
Véronique Langlois, parent (remplacement d'Evelyne Lussier)
Isabelle Forcier, parent
Isabelle Desmarais, parent
Véronique Prince, parent
Amélie Pomerleau, parent
Mathieu Brodeur, directeur
Chantal Olivier, technicienne du service de garde
Kristine Galipeau, secrétaire
Karine Montreuil, enseignante
Amélie Ménard, enseignante
Vicky Guichard, éducatrice au service de garde

Étaient absents(es), Mesdames et Messieurs :

Catherine Turcotte, enseignante
Luc Beaudoin, animateur SASEC
Jacqueline Meunier, membre de la communauté
Johanna Fehlmann, membre de la communauté

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Mme Isabelle Forcier ouvre l'assemblée et elle constate le quorum à 19h00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Mme Amélie Ménard et appuyé par Mme Véronique Prince.

17CE1718-034

Adopté à l'unanimité

3. Parole au public

Aucun public

4. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 29 janvier 2018

Il est proposé par Mme Karine Montreuil et appuyé par Mme Amélie Pomerleau d'adopter le procès-verbal du 29 janvier 2018 avec les modifications suivantes :

Ajouter Mme Johanna Fehlmann, membre de la communauté, comme personne absente lors du C.É. du 29 janvier 2018.

Point 13 : L'activité récompense qui avait lieu au cinéma s'est très bien déroulée. Nous avons été très bien reçus par le cinéma de St-Hyacinthe. Les trois élèves non méritants ont dû faire une réflexion pendant les premières minutes du film et ils se sont tous très bien comportés.

Pointe 15 : Nous avons retenu les services du Studio Nala pour les photos scolaires de l'année 2018-2019 qui aura lieu le jeudi 20 septembre 2018.

Point 18 : Les élèves de 5^e année se sont rendus à l'école Haute-Ville pour voir la pièce de théâtre sur l'intimidation faite par des élèves. Des discussions sur l'intimidation s'en sont suivies avec M. Luc Beaudoin, animateur SASEC.

Point 20 : Les numéros de folio ont été envoyés par l'entremise de l'école. Tout se passe bien et nous recevons beaucoup d'enveloppes et ce n'est pas plus de gestion pour le personnel de l'école.

Point 22.4 : Les enseignants ont beaucoup apprécié les gâteries faites par les parents et également les surveillances faites par ceux-ci.

17CE1718-035

Adopté à l'unanimité

5. Suivi budgétaire

M. Mathieu Brodeur nous informe que nous avons reçu un don de 200.00\$ de la part du député de Johnson qui servira pour les vêtements et collations. Nous avons également reçu un don de 700.00\$ de la part de la Fondation Pierre Breton pour les collations et repas chauds. Ces montants seront déposés dans le fond à destination spéciale.

Résolution : Le C.É. de l'école Sainte-Cécile désire que les montants offerts par le député André Lamontagne ainsi que par la Fondation Pierre Breton soient utilisés pour soutenir les familles dans le besoin de l'école. La somme totale de 900.00\$ servira donc à faire l'achat de collations, repas chauds, vêtements, vêtements d'extérieur ou d'effets scolaires pour ces familles.

Il est proposé par Mme Amélie Pomerleau et appuyé par Mme Vicky Guichard d'approuver que les sommes déposées soient utilisées afin de faire l'achat de collations, repas chauds, vêtements, vêtements d'extérieur ou d'effets scolaires.

17CE1718-036

Adopté à l'unanimité

6. Nomination d'un remplaçant pour Évelyne Lussier

M. Mathieu Brodeur nous informe qu'une seule personne s'est manifestée pour le remplacement de Mme Evelyne Lussier et il s'agit de Mme Véronique Langlois. Mme Isabelle Desmarais est l'affût de ce qui se passe au comité de parents, mais il n'y a pas de remplaçant pour le moment.

Résolution : Les membres parents du CÉ font la nomination de Mme Véronique Langlois comme remplaçante de Mme Evelyne Lussier pour la fin de son mandat

Il est proposé par Mme Véronique Prince et appuyé par Mme Chantal Olivier d'approuver la nomination de Mme Véronique Langlois comme remplaçante de Mme Evelyne Lussier pour la fin de son mandat.

17CE1718-037

Adopté à l'unanimité

7. Horaire de l'établissement 2018-2019

M. Mathieu Brodeur nous présente l'horaire pour l'année scolaire 2018-2019 à l'aide d'un document. Cependant, il y a quelques erreurs dans le document qui devront être corrigées.

Il est proposé par Mme Vicky Guichard et appuyé par Mme Véronique Prince d'approuver l'horaire de l'établissement 2018-2019 avec les corrections.

17CE1718-038

Adopté à l'unanimité

8. Grille-matière 2018-2019

M. Mathieu Brodeur nous présente la grille-matière pour l'année scolaire 2018-2019 à l'aide d'un document. Mme Véronique Prince se questionne s'il est possible d'ajouter plus d'heures d'anglais. M. Mathieu Brodeur explique que ce n'est pas impossible, mais que nous devons avoir un programme spécifique et une dérogation auprès du Ministère de l'Éducation.

Il est proposé par Mme Amélie Pomerleau et appuyé par Mme Vicky Guichard d'approuver la grille-matière 2018-2019 telle que proposée.

17CE1718-039

Adopté à l'unanimité

9. Orientation en vue de l'enrichissement et l'adaptation des objectifs du programme d'étude du MÉÉS

M. Mathieu Brodeur nous informe sur l'orientation en vue de l'enrichissement et l'adaptation des objectifs du programme d'étude du MÉÉS. Aucune modification n'est proposée par l'équipe-école.

Il est proposé par Mme Isabelle Desmarais et appuyé par Mme Amélie Ménard d'approuver l'orientation en vue de l'enrichissement et l'adaptation des objectifs du programme d'étude du MÉÉS tel que proposé.

17CE1718-040

Adopté à l'unanimité

10. Orientation en vue de l'élaboration de programmes particuliers

Mme Isabelle Forcier aimerait connaître l'opinion des enseignants et des parents présents sur le programme d'anglais intensif. M. Mathieu Brodeur explique en quoi consiste ce programme afin que tous soient en mesure de donner leur opinion. Il nous informe également que dans l'optique où nous conservons le même nombre de classes, la retraite d'une enseignante, cette année, fait en sorte qu'il n'y aurait pas de perte d'une enseignante à l'école. M. Mathieu Brodeur précise que le programme intensif en anglais est pour tous les élèves de 6^e année. Il mentionne également qu'il s'est informé auprès de l'équipe-école et que 4 personnes étaient pour, 3 personnes contre et les autres s'abstenaient. Mme Karine Montreuil mentionne que ce qu'il lui fait peur c'est le fait que durant une moitié d'année, il n'y aura pas de français et que cela implique plus d'investissement à la maison et plus de devoirs. Les parents doivent être conscients que ce sera une charge supplémentaire pour leur enfant et pour eux. Mme Karine Montreuil est très indécise sur le sujet, car sa fille l'a fait et elle a eu beaucoup de difficulté dans ses autres matières par contre avec les années elle a rattrapé son retard et son anglais est très bon. Mme Amélie Ménard croit que certains élèves sont plus aptes à suivre le programme d'anglais intensif tandis que d'autres auraient plus de difficultés et elle se questionne par rapport à l'investissement des élèves à la maison. Mme Véronique Prince est en faveur du programme intensif, car elle croit que l'apprentissage de l'anglais de nos jours est très important et peut servir dans différentes situations au quotidien. Elle mentionne également que ce serait dommage de priver les élèves qui réussissent bien à ce programme. Mme Isabelle Desmarais se questionne sur la motivation des enfants à la maison et à l'implication des parents. Elle pense également aux élèves qui ont plus de difficultés ou des troubles de comportement. Elle propose de sonder les parents pour connaître leur avis étant donné que c'est beaucoup d'implication. Elle propose également comme alternative d'avoir un enseignant en anglais au parascolaire après l'école. Mme Amélie Pomerleau croit que l'anglais c'est très important, mais elle n'est pas nécessairement pour le programme intensif étant donné que l'apprentissage de l'anglais peut être fait un peu partout. Mme Dominique Beauchemin propose le statu quo et d'ajouter plus de cours d'anglais au lieu du programme d'anglais intensif. Mme Véronique Langlois s'informe à savoir si on peut demander aux élèves leur opinion. M. Mathieu Brodeur nous mentionne que si le C.É. est en faveur du

programme intensif un sondage sera effectué auprès de tous les parents. Les membres du CÉ votent pour la proposition suivante :

Le conseil d'établissement est en faveur du programme d'anglais intensif pour les élèves de 6^e année en 2018-2019.
6 contre et 5 pour

17CE1718-041

Adopté à l'unanimité

11. Mis en œuvre des services complémentaires et particuliers

M. Mathieu Brodeur nous informe que selon l'article 23.1 : le Régime pédagogique prévoit « L'école peut utiliser le temps alloué aux matières à option pour donner des services complémentaires ». Les modalités concrètes d'organisation seront approuvées par le C.É. M. Brodeur précise donc que les services complémentaires seront offerts aux élèves selon les présences des professionnels à l'école. Il est donc possible que ces services soient offerts pendant les cours de français et de mathématique.

Il est proposé par Mme Vicky Guichard et appuyé par Mme Chantal Olivier que les services complémentaires soient offerts aux élèves selon les présences des professionnels à l'école.

17CE1718-042

Adopté à l'unanimité

12. Plan de lutte pour contrer la violence

M. Mathieu Brodeur fait un retour sur le plan de lutte qui a été transmis aux membres du C.É lors de la convocation. Il nous explique également comment accéder au sondage sur l'intimidation qui est sur le site Internet de l'école.

Il est proposé par Mme Amélie Pomerleau et appuyé par Mme Karine Montreuil d'approuver le plan de lutte pour contrer la violence tel que proposé.

17CE1718-043

Adopté à l'unanimité

13. Choix des manuels scolaires et du matériel didactique

M. Mathieu Brodeur consulte les membres du C.É. sur le matériel didactique utilisé en classe. Mme Isabelle Desmarais aimerait qu'un choix soit fait soit pour un cahier en mathématiques ou un cahier en français, car elle trouve qu'il y a beaucoup de matériel pédagogique. Elle se questionne également sur la pertinence d'un agenda pour le préscolaire et le 1^{er} cycle.

14. Normes et modalités d'évaluation; modalités de communication

M. Mathieu Brodeur consulte les membres du C.É sur les dates de la 1^{re} communication en octobre, le 1^{er} bulletin en novembre, le 2^e bulletin en février et le dernier bulletin en juin. Il n'y a aucun commentaire de la part des membres du C.É.

15. Besoins de l'école en bien et services

M. Mathieu Brodeur consulte les membres du C.É. sur les besoins de l'école en bien et en services. Mme Vicky Guichard propose de changer les fontaines d'eau. Mme Amélie Pomerleau mentionne que le distributeur pour le savon dans la salle de bain des gars près de la cafétéria est placé en arrière de la porte. Elle demande si c'est possible de le placer à un endroit plus pratique. Mme Véronique Prince se questionne sur l'ajout d'air conditionné, mais M. Mathieu Brodeur mentionne que le système électrique n'est pas assez puissant.

16. Rapport des partenaires

Direction : M. Mathieu Brodeur nous informe que la Caisse Desjardins a formé une équipe pour le défi Pierre Lavoie et ils ont choisi de remettre l'argent amassé à l'école Ste-Cécile. Mme Véronique Prince a envoyé par courriel à M. Mathieu Brodeur un lien d'un site web « corridor actif ». L'objectif est de favoriser l'activité physique à l'aide de matériel installé dans l'école afin de faire bouger davantage les élèves.

Équipe-école : Mme Amélie Ménard nous informe que les élèves de 6^e années font un projet d'élevage de truite. Deux aquariums sont installés dans les classes. Ils vont faire l'élevage de truite pour ensuite les remettre dans la rivière. Mme Vicky Guichard mentionne que Mme Karine Lallier, enseignante en anglais et les élèves ont élaboré un projet d'entrepreneuriat dans un but écologique et environnemental. Le projet consiste à fabriquer des objets par les enfants avec des produits recyclés afin d'amasser de l'argent pour l'école. Un bazar sera également organisé le 22 avril de 9h à 15h. Le service de garde va également fabriquer des objets afin de ramasser de l'argent.

Déléguée au comité de parents :

Mme Isabelle Desmarais nous mentionne que le comité de parents est en réflexion par rapport aux secteurs scolaires. Certains parents se sont plaints qu'ils n'avaient pas été informés par rapport aux convocations sur les secteurs scolaires.

17. Varia

17.1 M. Mathieu Brodeur nous mentionne que la municipalité nous a fait un don de 6000.00\$ pour la bibliothèque.

Résolution : Le conseil d'établissement de l'école Ste-Cécile autorise l'école à utiliser le don de 6000.00\$ de la municipalité afin de défrayer les frais reliés au mobilier et à la peinture de la bibliothèque de l'école.

Il est proposé par Mme Chantal Olivier et appuyé par Mme Isabelle Desmarais d'approuver l'école à utiliser le don de 6000.00\$ de la municipalité afin de défrayer les frais reliés au mobilier et à la peinture de la bibliothèque.

17CE1718-044

Adopté à l'unanimité

17.2 Mme Isabelle Forcier nous informe qu'il est possible en collaboration avec M. Luc Beaudoin, animateur SASEC, que les élèves de 6^e année passent une journée à l'école secondaire Haute-Ville afin de favoriser leur intégration.

18. Questions à l'étude pour suivi

M. Mathieu Brodeur va questionner M. Luc Beaudoin par rapport à la journée d'intégration à l'école secondaire Haute-ville.

19. Parole au public

20. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Vicky Guichard et appuyé par Mme Isabelle Desmarais de lever l'assemblée à 8h32

17CE1718-045

Adopté à l'unanimité